



L'amélioration de l'habitat privé

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine attribue, par délégation de l'État et sur ses fonds propres, à travers [le dispositif Mon Plan Rénov'](#), des aides pour améliorer le confort et la qualité de votre logement (subvention, aides administrative et technique).

Elle intervient également dans le pilotage d'opérations liées à l'habitat dans le cadre de [l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain](#), dans le centre ville de Melun. Cette opération conjointement menée par L'Agglomération et la Ville de Melun, via la SPL Melun Val de Seine Aménagement, se traduit par la restauration d'immeubles dégradés dans différents secteurs du centre-ville. L'OPAH-RU est un outil pour répondre à la lutte contre l'habitat dégradé.

Enfin, elle accompagne aussi des copropriétés qui rencontrent des problématiques particulières.

À LIRE AUSSI



MON PLAN RÉNOV ET LES AIDES DE
L'ANAH : LE COUP DE POUCE POUR
VOTRE LOGEMENT



RÉNOVATION DU CENTRE-VILLE
DE MELUN



LE PERMIS DE LOUER



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL
DE SEINE
297, rue Rousseau Vaudran CS
30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30